

MAIRIE 37800 SAINT-EPAIN ☎ 02-47-65-80-21

n° reçu d'inscription

sol n°

DEMANDE DE PARTICIPATION
à une BROCANTE, VIDE-GRENIER, BOURSE D'ECHANGE,
impliquant des ventes par des **PROFESSIONNELS de la brocante**
RÉPERTORIÉS À UN REGISTRE (Commerce ou Métiers)

Manifestation: **LUNDI DE PÂQUES 21 AVRIL 2025 à ST ÉPAIN (37)**

Je soussigné (e) :

NOM **Prénom**

Agissant en qualité de **Raison sociale**

Demeurant à :

..... ☎

Adresse Mail :

R. C. n°: **SIRET n°:**

Délivré le:

par: N.B : votre carte professionnelle sera
présentée sur place (obligatoire)

Véhicule matricule n°: **marque/type**

Demande à Mme le Maire de ST EPAIN l'autorisation de tenir un stand:

- **ANTIQUITÉS, BROCANTE ou VIDE-GRENIERS exclusivement**

et désire un emplacement de : (ATTENTION emplacement par personne 10 ml maxi)

5 ml à 9 € ou **10 ml à 14 €**

(aucune inscription ne sera prise sans le paiement correspondant).

ATTENTION,

tout emplacement non installé à 8h sera considéré vacant et réattribué

Ci-joint règlement, par chèque libellé à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC et posté à :
MAIRIE 27 Grande Rue 37800 ST-EPAIN avant le vendredi 11 avril 2025.

Je déclare avoir pris connaissance de la législation en vigueur (loi du 30/11/87 relative à la
prévention et à la répression du recel et organisant la vente ou l'échange d'objets mobiliers)

Fait à SAINT-EPAIN, le

(signature du demandeur)

(cachet de l'entreprise).

N.B. Un récépissé vous sera remis lors du contrôle sur place. Afin de respecter la législation
en matière de marchés à la brocante, soumis à autorisation municipale, les renseignements
fournis par les exposants seront consignés sur un cahier paraphé qui sera remis à la Sous-
Préfecture de CHINON pour être contrôlé.